

Le devenir des diplômés d'une licence en formation initiale - Promotion 2009-

Dans l'offre de formation antérieure au LMD, plus de 90 % des diplômés de licence poursuivaient des études, notamment en DEA et DESS. La logique du LMD, mise en place à Lille 1 en 2004, n'a pas changé le comportement des étudiants diplômés de licence, même si ce diplôme est considéré comme un niveau de sortie potentiel : l'enquête réalisée sur le devenir des diplômés de licence (promotion 2009) montre que 94 % se réinscrivent au moins une fois dans l'enseignement supérieur.

Même s'ils n'ont pas toujours un projet professionnel précis, la raison de cette poursuite d'études est liée au marché du travail, les étudiants ayant intégré que la situation de l'emploi s'améliore avec le niveau d'études obtenu. 86 % des diplômés de licence se réinscrivent en master : le choix du master est lié à la continuité disciplinaire entre licence et master et en phase avec le ou les projets professionnels du diplômé.

Deux ans après leur diplôme, 66 % des diplômés de licence ont validé un master et 13 %, encore inscrits en écoles ou en master valideront leur diplôme de bac+5 en 2012.

14 % des diplômés de licence ont préparé un concours, essentiellement un concours de l'enseignement et 6 % l'obtiennent.

25 % des diplômés n'ont validé aucun diplôme supérieur à la licence : en dehors des 13 % toujours en études, les diplômés en emploi (et n'ayant pas obtenu de concours) occupent des fonctions de techniciens ou d'employés avec un salaire plus faible que les diplômés de licence professionnelle.

Amélie MACREZ
Responsable de l'enquête

Martine CASSETTE
Directrice de l'OFIP

Juin
2012

Bref sur l'enquête

Tous les ans l'OFIP interroge une grande partie des diplômés de Lille 1 30 mois après l'obtention de leur diplôme (DUT, licence professionnelle, master, doctorat). En 2011, les diplômés de licence générale ont aussi été interrogés.

1236 diplômés ont été concernés par cette enquête (hors FUPL, né en 1978 ou avant, délocalisés et étrangers hors baccalauréat obtenu en France), 1089 ont répondu, soit un taux de réponse de 88 %. Les diplômés ont été interrogés sur leur devenir 30 mois après l'obtention de leur licence (situation au 1er décembre 2011).

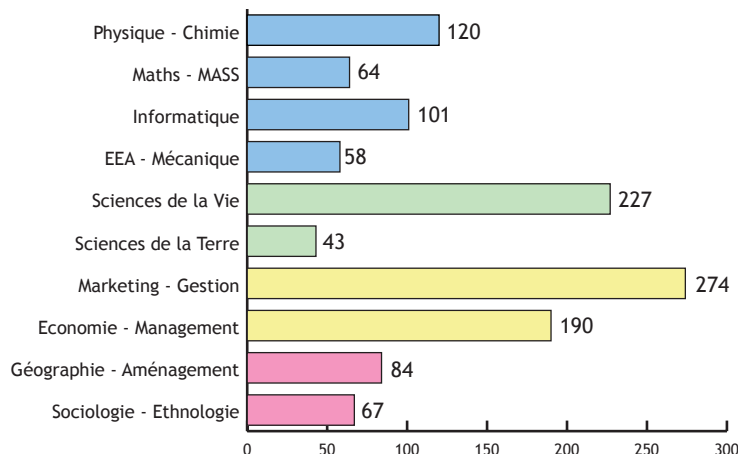
Les données ont été pondérées par mention de licence afin de travailler sur la population des diplômés en formation initiale.

Caractéristiques socio-démographiques et scolaires des diplômés

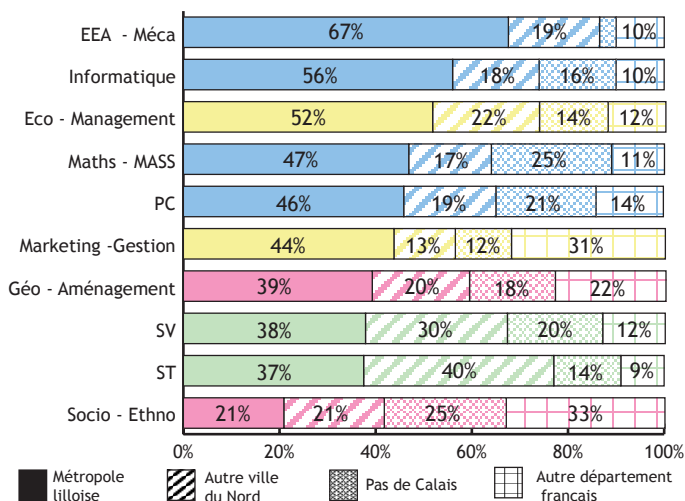
En 2008-2009 à Lille 1, 1236 étudiants ont été diplômés de licence en formation initiale. Le domaine Sciences et Technologies regroupait la moitié des diplômés, le domaine Sciences Economiques et de Gestion 38 % et le domaine Sciences Humaines et Sociales 12 %.

Un diplômé de licence sur deux est une femme. Les femmes sont surreprésentées en SV et en sociologie et largement minoritaires en informatique et en EEA - mécanique.

Les diplômés de licence en 2008-2009



Le lieu d'origine

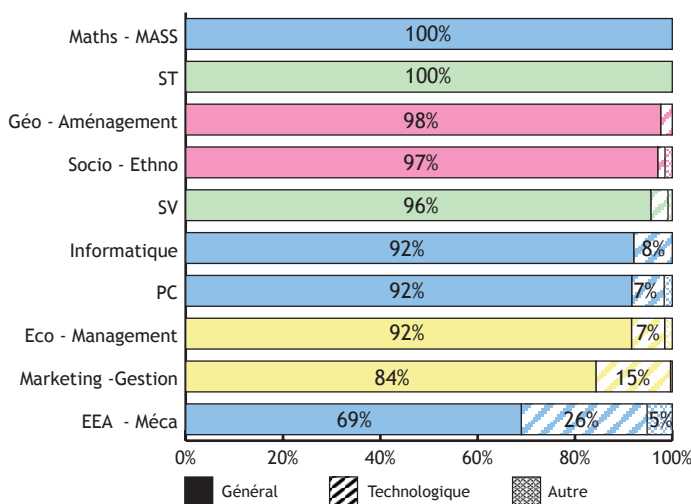


44 % des diplômés de licence sont originaires de la métropole lilloise, 21 % d'une autre ville du Nord et 16 % du Pas-de-Calais. En EEA - mécanique, les deux tiers des étudiants sont issus de la métropole alors que dans les domaines ST-B et SHS cette proportion n'atteint pas les 40 %. Dans les mentions de licence SVT, un tiers des diplômés viennent d'une autre ville du Nord. En Maths et en sociologie, les étudiants du Pas-de-Calais représentent un quart des diplômés, et c'est aussi en sociologie que l'on trouve le plus d'étudiants venant d'un autre département français.

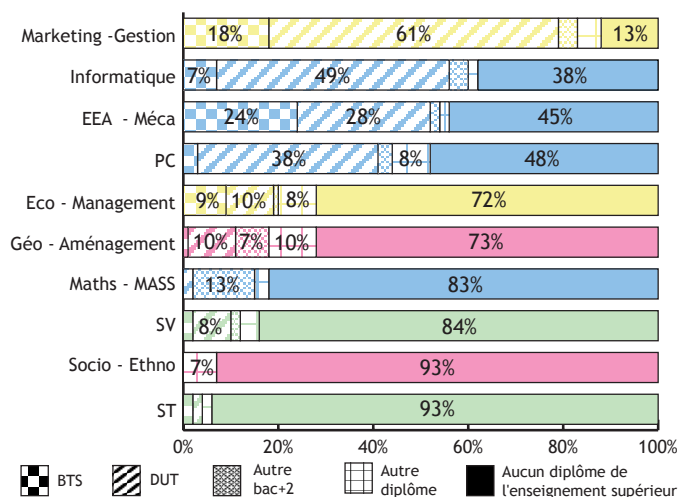
91 % des diplômés ont obtenu auparavant un baccalauréat général. L'âge moyen au bac est de 18 ans, seuls 21 % des étudiants ont obtenu leur bac à 19 ans ou plus (cette proportion atteint 44 % parmi les bacheliers technologiques).

Pour 60 % des étudiants, la licence est leur premier diplôme de l'enseignement supérieur, les deux premières années de licence n'étant pas diplômantes. Certains inscrits ont validé auparavant un DUT (26 %), un BTS (8 %), une autre licence (5 %) ou un autre diplôme (1 %).

Le baccalauréat



Le diplôme le plus haut à l'entrée en licence (L3)

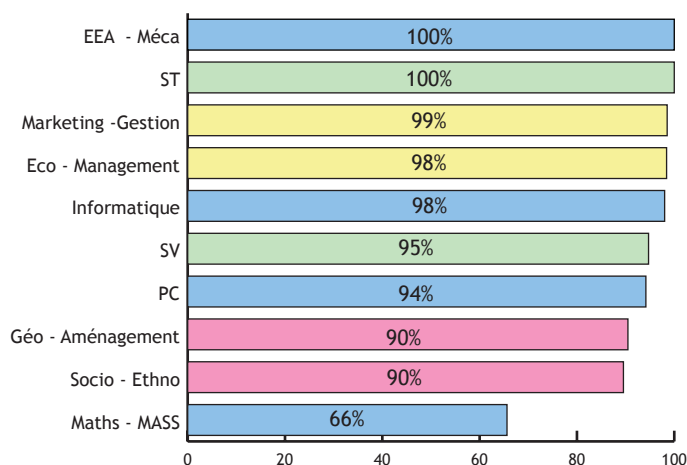


Après l'obtention de la licence, les diplômés ont pu poursuivre des études afin de valider un autre diplôme, de niveau supérieur ou non à un bac+3, faire une ou plusieurs années de préparation à un concours ou s'insérer dans le monde du travail.

Cet accès à la vie active directe ne concerne que 25 diplômés qui ne se sont pas réinscrits dans l'enseignement supérieur ou n'ont pas préparé de concours pendant les 30 mois suivant la licence. 18 personnes sont des femmes et pour moitié elles sont diplômées d'une licence du domaine SHS. Les raisons données à cet arrêt des études n'évoquent pas des difficultés face aux études mais plutôt une envie de travailler, essentiellement opportunité d'un emploi (10 personnes), volonté de s'insérer sur le marché du travail (7 personnes) ou niveau d'études désiré atteint (4 personnes).

Poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Diplômés poursuivant une formation



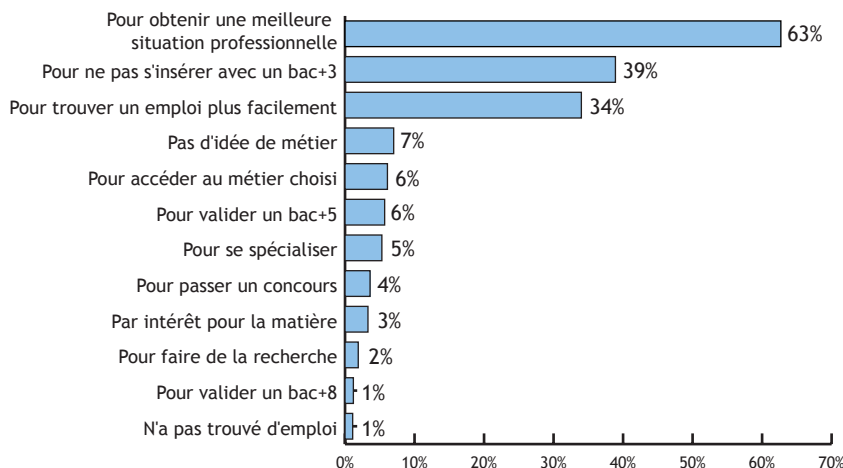
94 % des diplômés de licence se sont réinscrits au moins une année dans une formation de l'enseignement supérieur entre 2009 et le 1er décembre 2011.

La poursuite d'études est moins importante parmi les diplômés de licence du domaine SHS et la spécialité mathématiques - MASS (compensée par une proportion de diplômés préparant un concours plus élevé).

En 2009-2010, soit directement après l'obtention de leur licence, 90 % des diplômés se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur et 4 % ne se réinscrivent qu'en 2010-2011.

Globalement 69 % des étudiants poursuivent leur licence par deux années d'études, 24 % par trois années et 7 % par une seule année.

Pourquoi poursuivre après une licence ?



A la question «Pourquoi avez-vous choisi de poursuivre vos études après une licence?», 63 % des étudiants se réinscrivent après une licence pour obtenir une meilleure situation professionnelle et 34 % citent le fait de trouver un emploi plus facilement avec un niveau de diplôme plus élevé. 39 % des étudiants ne voulaient pas s'insérer sur le marché du travail directement après un bac+3 et 7 % ne savent pas encore quel métier ils désirent exercer. Un certain nombre de diplômés ont un projet professionnel qui requiert un diplôme plus élevé (6 %) ou un concours (4 %).

Physique - Chimie : Chimie, Chimie instrumentale, Physique fondamentale, Physique instrumentale, Physique - Chimie, Sciences Physiques et Mathématiques, QEPI.

Maths - MASS : Mathématiques, Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales, Sciences Physiques et Mathématiques.

Informatique : GMI, Informatique, MIAGE.

EEA - Mécanique : Electronique Systèmes électriques Automatique, Ingénierie électrique, Génie civil, Génie mécanique, Mécanique, Production industrielle.

Sciences de la Vie : Biochimie, Biologie cellulaire et physiologie, Biologie des organismes et des populations, Biologie - Géologie, Génomique et protéomique, QEPI, Sciences de la vie et de la terre.

Sciences de la Terre : Biologie - Géologie, Géosciences et Environnement, Sciences de la vie et de la terre.

Marketing - Gestion : Marketing et marketing direct, Marketing international, communication, culture, Marketing - vente, Management et sciences sociales, Sciences de gestion.

Economie - Management : Analyse économique approfondie, Economie d'entreprise, Economie et management des entreprises, Economies et sociétés, MISEG.

Géographie - Aménagement : Aménagement environnement et urbanisme, Géographie.

Sociologie - Ethnologie : Economies et sociétés, Ethnologie, Sociologie générale.

Les diplômés en formation initiale de la mention Sciences et Métiers de l'éducation et de la formation (8 diplômés) ne sont pas en effectifs suffisant pour être représentés sur les graphiques.

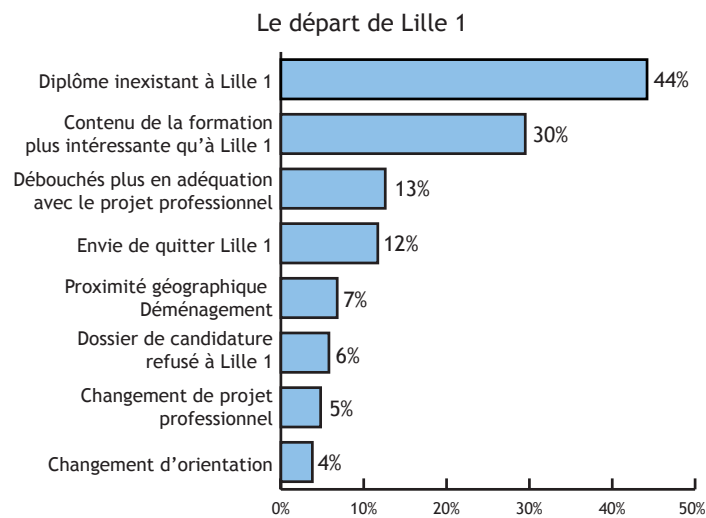
En 2009-2010, 95 % des réinscriptions se font en première année de master, 1 % dans une école d'ingénieur ou de commerce, 1 % dans un autre niveau bac+3 et 3 % dans un autre diplôme.

7 % des diplômés ont suivi cette année de formation avec un contrat de travail, principalement un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

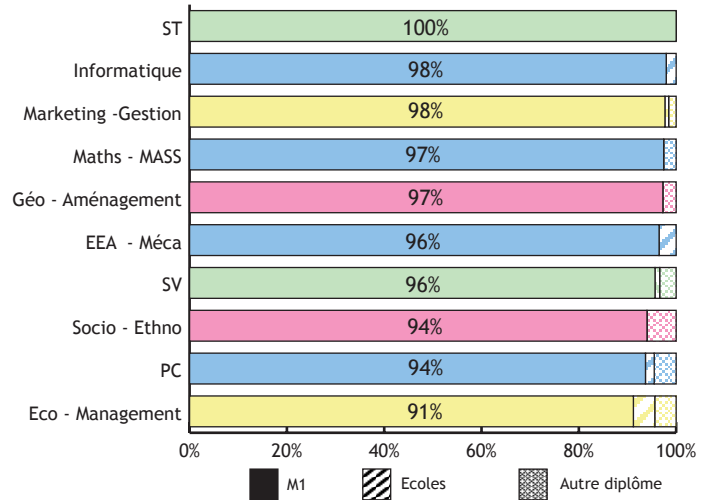
En 2009-2010, 81 % des étudiants en poursuite d'études se réinscrivent à Lille 1. Parmi eux 81 % n'ont pas postulé dans un autre établissement, cette proportion atteint 87 % en informatique, marketing - gestion et sociologie - ethnologie.

Parmi les 19 % de diplômés quittant Lille 1, 5 % choisissent un autre établissement de la métropole lilloise, 2 % dans le reste de la région Nord-Pas de Calais et 11 % dans une autre région française.

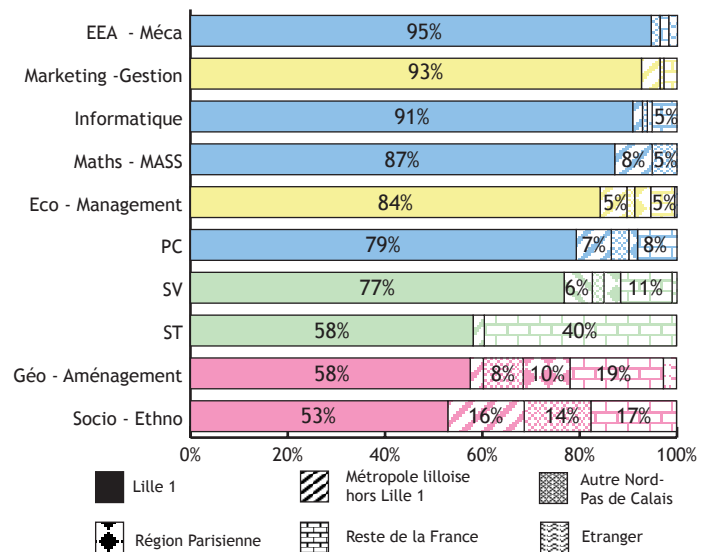
Ce départ de Lille 1 est dû pour 44 % d'entre eux au fait que le diplôme désiré n'existe pas à Lille 1, mais aussi parce qu'ils ont trouvé un diplôme dont le contenu leur semble plus intéressant que ceux proposés à Lille 1 (29 %) ou dont les débouchés sont plus en adéquation avec leur projet professionnel (13 %).



Diplôme d'inscription en 2009-2010



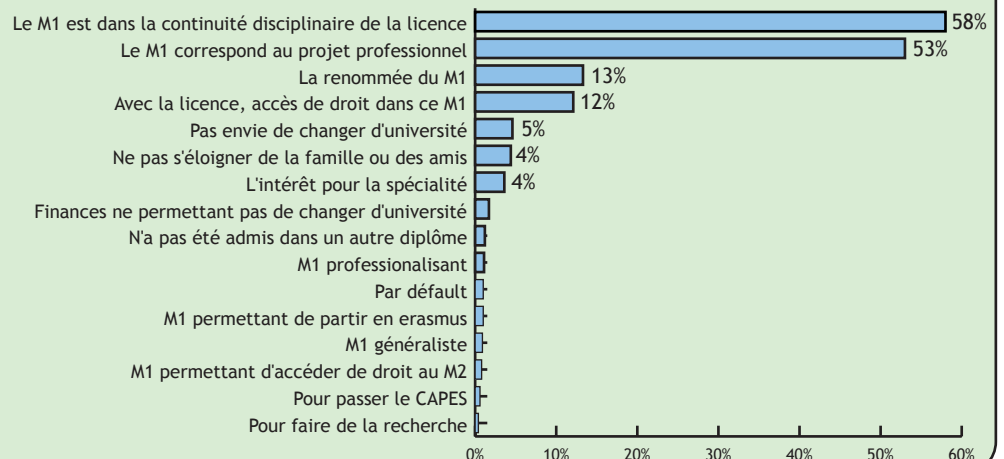
Lieu d'inscription en 2009-2010



23 % des étudiants, qui se sont inscrits en M1, avaient postulé dans plusieurs diplômes après leur licence, 4 % n'ont pas eu leur premier choix de M1. En sciences de la terre et en géographie - aménagement, plus d'un étudiant sur deux a postulé dans plus d'un diplôme pour l'année 2009-2010 (respectivement 52 % et 59 %), alors qu'en informatique, seul un étudiant sur dix est concerné.

Le choix du M1 après une licence

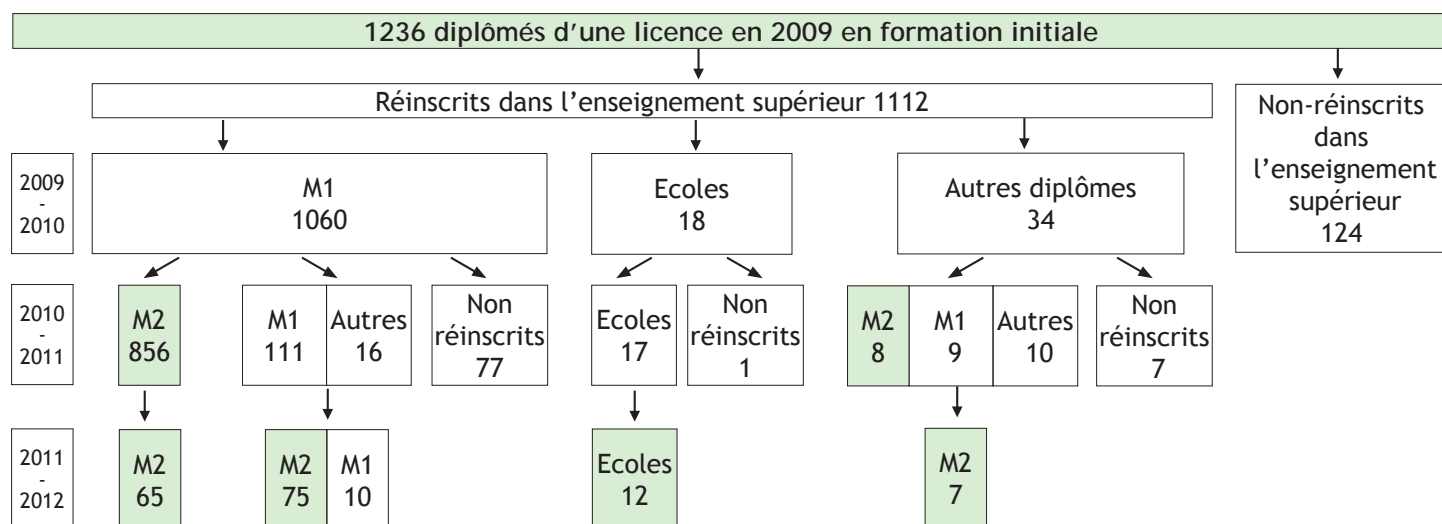
Parmi les étudiants en M1, 58 % déclarent avoir choisi ce diplôme parce qu'il est dans la continuité disciplinaire de la licence et 53 % parce qu'il correspond à leur projet professionnel. La renommée du M1 intervient pour 13 % des diplômés et 12 % s'y sont inscrits parce qu'ils y avaient accès de droit grâce à leur licence.



Progression dans le parcours d'études

L'enquête permet de suivre les diplômés sur 30 mois et de connaître leur parcours dans l'enseignement supérieur.

- 77 % des diplômés de licence valident une première année de master en 2009-2010 et 6 % en 2010-2011.
- 70 % des 1236 diplômés de licence sont inscrits en M2 en 2010-2011 et 66 % valident le master cette même année, soit deux ans après l'obtention de leur licence. En 2011-2012, 12 % sont inscrits en M2.
- 18 étudiants se sont inscrits en écoles d'ingénieur ou de commerce à la suite de leur licence, 12 y effectuent leur troisième année en 2011-2012.



Au bout de trois ans, au moins 66 % des diplômés de licence ont validé un master et 13 % obtiendra prochainement un bac+5 (master ou école).

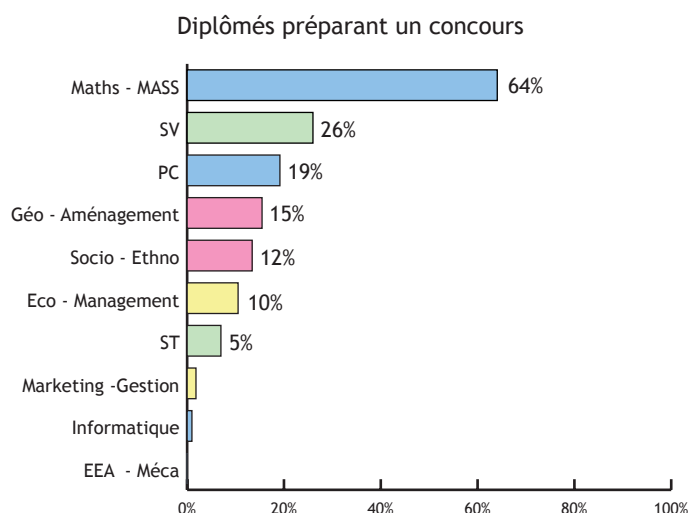
Au cours de leur cursus, les diplômés peuvent à la fois poursuivre une formation et préparer un concours une même année, mais cela ne concerne qu'au maximum 5 % des étudiants par an.

Préparations aux concours

14 % des diplômés de licence ont préparé un concours au moins une année depuis l'obtention de la licence. Cette proportion est plus élevée parmi les diplômés de mathématiques - MASS (64 %) et dans une moindre mesure en sciences de la vie (26 %).

Parmi les personnes s'étant inscrites au moins une fois à une préparation de concours, 10 % n'ont fait qu'une seule année, 3 % deux années et 1 % trois années. Les personnes préparant un concours au moins deux années sont plus fréquentes en physique - chimie et en sciences de la vie.

81 % des inscriptions concernent un concours de l'enseignement, que ce soit le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE), le concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), le concours du certificat d'aptitude au



professorat de l'enseignement technique (CAPET), ou un autre concours de l'enseignement.

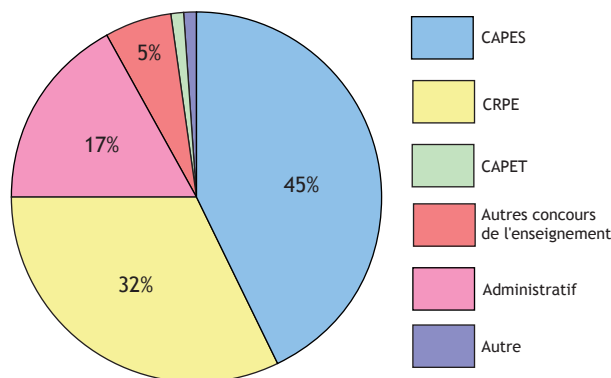
En 2009-2010, pour passer ces concours une année de préparation à l'IUFM était encore possible : 84 % des étudiants concernés s'y sont inscrits. 2 % ont choisi une école privée pour préparer ces concours, 4 % une formation à distance (CNED) et 10 % ont préparé par eux mêmes le concours. 27 % des étudiants préparant un concours de l'enseignement en 2009-2010, étaient également inscrits dans une première année de master à l'université.

Le taux de réussite au concours de l'enseignement pour les enquêtés est de 52 % (56 % aux CAPES et 55 % au CRPE).

Globalement parmi l'ensemble des diplômés de licence, 6 % ont préparé et obtenu un concours de l'enseignement. La très grande majorité d'entre eux sont en emploi, la moitié en tant que professeur des écoles et l'autre en tant que professeur du second degré, tous dans la fonction publique avec un statut de fonctionnaire. Le salaire net mensuel médian est de 1665 €.

Sur l'ensemble des étudiants inscrits aux concours, 17 % ont tenté un concours administratif après la licence. Les concours administratifs sont plus souvent tentés après un M1 ou un M2. Au moment de l'enquête les deux tiers sont donc encore en préparation de concours.

Les préparations aux concours



Insertion professionnelle

69 % des diplômés sont titulaires d'un diplôme de supérieur à la licence, 4 % ont obtenu un concours et 2 % ont à la fois validé un diplôme et un concours.

25 % des diplômés de licence n'ont pas, au moment de l'enquête, obtenu de diplôme d'un niveau supérieur à la licence ni validé de concours :

- 13 % de ces diplômés sont toujours en études au 1er décembre 2011, essentiellement en M2.
- 12 % ont quitté l'enseignement supérieur : 8 % sont en emploi, 3 % en recherche un et 1 % sont dans une autre situation. Le taux d'insertion est de 76 %.

Une centaine d'étudiants est en emploi au 1er décembre 2011, sans avoir obtenu de concours ni de diplôme de niveau supérieur à la licence depuis l'année 2008-2009.

Tous ont déjà occupé un emploi depuis leur sortie de licence. En moyenne le temps de recherche du premier emploi est de deux mois et la moitié des étudiants ont obtenu un contrat stable (CDI, fonctionnaire, chef d'entreprise) pour leur premier emploi.

Au moment de l'enquête, parmi les diplômés en emploi, 49 % ont un emploi stable, 44 % occupent un poste de niveau intermédiaire (technicien...), 38 % de niveau employé ou ouvrier et 18 % un poste de cadre.

Le salaire net mensuel médian est de 1300 €.

74 % sont employés par une entreprise privée, 18 % par le secteur public et 8 % par le secteur associatif.

56 % exercent cet emploi dans la métropole lilloise, 11 % dans une autre ville du Nord et 10 % dans le Pas-de-Calais. 12 % des diplômés en emploi, vivent dans la région parisienne, 7 % dans un autre département français et 4 % à l'étranger.

Pour 45 % des diplômés, leur emploi actuel n'est pas en adéquation avec leur formation de licence mais les trois quarts donnent une note de satisfaction à leur emploi supérieure ou égale à 7 (sur une échelle de 10).